

# Bertogne



NOVEMBRE &  
DÉCEMBRE 2022

## BULLETIN COMMUNAL



P.2

↳ Maison communale



P.7

↳ Mémorial Van Damme



P.15

↳ Balade Points Nœuds

# CITOYENNETÉ



Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous vivons toutes et tous des moments difficiles actuellement. La crise énergétique se fait de plus en plus sentir au sein de nos familles, des entreprises et des institutions publiques. Et nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. En tant qu'administration communale, nous devons également prendre des mesures pour faire face à cette crise. En collaboration avec ORES, nous avons décidé de fermer l'éclairage public de minuit à 5h du matin et d'éteindre les éclairages de nos monuments et églises. Même si cette mesure préventive à l'échelle de notre commune peut paraître dérisoire sur l'ensemble du territoire Belge, c'est néanmoins un signal et une économie de 11.000 € pour la commune.

Le chauffage au sein de l'administration communale et dans nos implantations scolaires sera également diminué d'un degré.

Ces mesures resteront en vigueur jusqu'au 31 mars 2023 dans un premier temps. Nous encourageons également la population à réaliser des économies d'énergie. Une évaluation de l'effet de ces mesures sera réalisée au printemps 2023.

Si en tant que citoyen, vous rencontrez des difficultés, n'oubliez pas que le CPAS est à votre disposition pour tout renseignement et aide administrative.

Vu que ce bulletin communal sera le dernier de l'année, je profite de celui-ci pour vous souhaiter, au nom de tout le Collège Communal, de Joyeuses Fêtes de fin d'année !

Jean-Marc Franco

## Rentrée scolaire 2022/2023

Que de changements en cette rentrée scolaire 2022-2023: terminés la rentrée le 1<sup>er</sup> septembre et la fin le 30 juin. Dorénavant, le retour à l'école se fera chaque dernier lundi du mois d'août et s'achèvera chaque premier vendredi de juillet.

Il s'en suivra un nouveau rythme scolaire en alternant des périodes de sept semaines de classe suivies de deux semaines de vacances.

Tous les enseignants de nos six implantations devront également s'adapter afin d'intégrer le tronc commun, pacte pour un enseignement d'excellence, et qui commencera en première et deuxième année du primaire.

Cette rentrée marque également un virage important dans le domaine du numérique. En effet,

des investissements de près de 30.000 euros ont été faits afin que chaque établissement scolaire puisse être à la pointe de l'enseignement connecté. Et je tiens à remercier tous les enseignants ainsi que notre coordinatrice numérique pour la très bonne collaboration pour arriver à cet objectif du projet « d'Ecole Numérique »

Lors de ma visite des différentes implantations le lundi 29 août dernier en compagnie de la Directrice Générale et de l'employée en charge de l'enseignement, j'ai pu me rendre compte que vos enfants sont entre de bonnes mains et qu'autour du corps enseignant, on retrouve également les différents comités de parents qui s'impliquent tout au long de l'année pour apporter des aides matérielles



et financières pour le bien-être des enfants et de l'école. Un grand merci à ces comités qui s'investissent.

Je vous souhaite à tous (enfants, parents, grands-parents, enseignants, gardiennes de midi, personnel des garderies) une excellente année 2022-2023.

Votre échevin de l'Enseignement  
Eric Demeuse

Ecoles	MATERNEL		PRIMAIRE	
	Année scolaire 2021-2022	Année scolaire 2022-2023	Année scolaire 2021-2022	Année scolaire 2022-2023
Bertogne	32	33	17	47
Champs	-	-	39	15
Compogne	13	19	36	33
Givry	45	46	54	46
Longchamps	41	40	64	62
Mande-St-Etienne	18	16	28	28
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>	<b>154</b>	<b>238</b>	<b>231</b>

## DU 27 JUILLET 2022

### Le Conseil communal,

1. A l'unanimité approuve le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'Eglise de COMPOGNE, BERTOGNE, GIVRY, FLAMISOUL, pour l'exercice 2021, voté en séance du Conseil de fabrique du 23.04.2022 comme suit :
2. A l'unanimité réforme le compte de l'établissement cultuel Fabrique d'Eglise de ROUMONT, CHAMPS, LONGCHAMPS, GIVROULLE, FLAMIERGE, MANDE ST ETIENNE pour l'exercice 2021, voté en séance du Conseil de fabrique du 20/04/2022 comme suit :
3. Par 7 oui et 5 abstentions décide d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché "Confection de repas pour les particuliers et les 7 écoles communales pour la période du 01/09/2022 au 31/08/2023", établis par la Commune de Bertogne. Le montant estimé s'élève à 24.946,04 €, 6% TVA comprise.
4. A l'unanimité décide d'émettre des Pass Culture d'un montant de 40 € suivant les modalités du règlement établi ci-après ; prend acte que la Ville de Bastogne interviendra à concurrence de 25% du montant du Pass Culture délivré par la commune de Bertogne ainsi qu'à concurrence de 100% dans les frais de graphisme et d'impression (à l'exclusion des frais de distribution); approuve le règlement relatif à l'octroi d'un Passeport Découverte Culture à tous les jeunes de 18 à 25 ans domiciliés sur le territoire de la commune de Bertogne (règlement disponible sur demande ou sur le site internet de la Commune).
5. A l'unanimité décide d'approuver l'accord-cadre relatif à la fourniture d'électricité verte et de gaz naturel pour les besoins de la Province de Luxembourg et des autres pouvoirs adjudicateurs intéressés de la Province de Luxembourg pour la période du 01.01.2023 au 31.12.2025.
6. A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché « Rénovation d'un module situé sur le site de l'ancien lycée à Bertogne », établis par l'auteur de projet. Le montant estimé s'élève à 128.509,49 €, TVA comprise ; Montant de l'option estimé à 10.853,55 € TVA comprise.
7. Par 7 oui et 5 abstentions décide d'approuver le plan d'investissement 2022 - 2024 pour un montant total de 2.186.959,91 € (Plan Investissement Communal : 1.662.351,88 € et Plan Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité : 267.440,25 € (vélos) + 107.420,78 € (piétons) + 149.747,00 € (intermodalité)).
8. Motion relative aux impacts financiers dus à la gestion, à la traçabilité et à l'assainissement des terres.

A l'unanimité arrête :

**Article 1 :** La sollicitation du Gouvernement wallon pour la prise en compte des difficultés financières qu'engendrent

la mise en application des obligations légales liées à l'assainissement des terres excavées et la nécessaire diminution du nombre de chantiers qui pourront être réalisés dans les années à venir.

**Article 2 :** La sollicitation du Gouvernement wallon pour la révision à la hausse des enveloppes budgétaires affectées notamment dans le cadre du Fonds Régional d'Investissement Communal afin que les coûts supplémentaires liés à l'assainissement des terres excavées puissent être complètement à charge de la Région

**Article 3 :** La sollicitation du Gouvernement wallon quant à la possibilité de normaliser les prix dans tous les centres.

9. A l'unanimité décide de passer commande du matériel informatique auprès des différents adjudicataires suivant l'accord cadre pour un montant total de 28.960,02 € TVA comprise.
10. Décide d'approuver les devis d'Equans et d'Ores pour la fourniture, le raccordement et la pose de bornes de recharge pour véhicules électriques (voitures + vélos) sur le site de la place du Commerce de Bertogne dans le cadre du projet « POLLEC 2020 » pour un montant total de 63.474,15 € TVA comprise (subsidé à 80%).

## DU 5 SEPTEMBRE 2022

A l'unanimité accepte la démission de Mr DUBOIS Jean-Michel de sa qualité de conseiller de l'action sociale à la date du 15.10.2022 et procède à l'élection de plein droit de Mr CARA André en qualité de conseiller de l'action sociale en fonction de l'acte de présentation à partir du 15.10.2022.

A l'unanimité accepte la démission de Mme CLEMENT Caroline de sa fonction de conseillère de l'Action sociale à la date de ce jour et procède à l'élection de plein droit de Mme BATHY Sandrine en qualité de conseillère de l'action sociale en fonction de l'acte de présentation.

A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges N° 2022-725 et le montant estimé du marché "Fourniture et installation d'une unité de production photovoltaïque sur la toiture du garage communal de Bertogne", établis par la Commune de Bertogne. Le montant estimé s'élève 19.057,50 €, 21% TVA comprise.

A l'unanimité décide de ratifier la décision du collège communal du 11/08/2022 qui décide d'approuver le cahier des charges N° 2022-727 et le montant estimé du marché "Remplacement citerne à mazout souterraine à l'école communale de Givry", établis par la Commune de Bertogne pour un montant estimé à 17.830,66 €, TVA comprise.

A l'unanimité décide :

- De consulter les habitants de la commune de Bertogne sur la fusion volontaire des communes de Bertogne et de Bastogne à la date du 2 décembre 2024 ;
- De formuler comme suit la question à soumettre à la population :  
« Etes-vous favorable à la fusion de Bastogne et de Bertogne ? OUI / NON »
- De fixer au dimanche 20 novembre 2022, de 8h à 13h, la date de cette consultation populaire communale ;
- D'ajourner l'approbation de la brochure de présentation du sujet de la consultation populaire de manière objective reprenant la note motivée et la question sur laquelle les habitants seront consultés et de reporter ce point au prochain conseil communal du 13.09.2022.

## LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS



Pour clore notre mandat de Conseillers communaux, nous avons eu la chance de participer au Mémorial Van Damme le vendredi 2 septembre, au stade Roi Baudouin de Bruxelles.

Le Mémorial Van Damme est un meeting d'athlétisme qui a été créé en 1977 par un groupe de journalistes pour honorer la mémoire de l'athlète belge Ivo Van Damme, double médaillé d'argent aux Jeux olympiques d'été de 1976 de Montréal. Il était un des plus grands espoirs européens du demi-fond (épreuves d'athlétisme d'une distance comprise entre 800 et 3 000 mètres).

Nous avons pu soutenir nos meilleurs athlètes belges comme Julien Watrin, Kévin, Jonathan et Dylan Borlée, Nafissatou Thiam, Joeri Jansen, Kim Gevaert et Cynthia Bolingo entre autres.

Nous avons découvert en direct différentes disciplines sportives professionnelles comme le saut à la perche, en hauteur et en longueur, le lancer du javelot, la course, course avec haies, course de relais et course avec obstacles. Plusieurs records ont été réalisés lors de ce meeting. Le tout s'est clôturé par des dédicaces, un concert et une magnifique vue sur l'Atomium éclairé !

- De fixer comme suit le montant des jetons de présence alloués aux membres des différents bureaux :  
Président du bureau principal, des bureaux de vote et du bureau de dépouillement : 150 €  
Secrétaires du bureau principal, des bureaux de vote et du bureau de dépouillement : 100 €  
Assesseurs du bureau principal, des bureaux de vote et du bureau de dépouillement : 75 €
- D'imputer cette dépense à l'article 104/123-48 du budget ordinaire ;
- De charger le collège communal de l'exécution de cette décision.

## Ça y est, le CCE 2022-2023 est en place !

Le 30 septembre 2022, les enfants de nos écoles ont élu leurs représentants au Conseil communal des Enfants. Ils ont presté serment le 7 octobre devant le Bourgmestre, Jean-Marc FRANCO et ont élu le « petit Bourgmestre » du CCE.

Toutes nos félicitations à nos nouveaux conseillers :

**Bertogne** : LEYDER Shanna et HUBERTY Julia

**Compogne** : JACQUEMIN Liz et SERVAIS Luckas

**Mande- St-Etienne** : MAILLEN Lana et FRANCIS Tao

**Longchamps** : ISTACE Laly et LHERMITTE Maxence

**Champs** : HEMES Marlon et SCHREIBER Clémentine

**Givry** : LOUVINS Laly et notre jeune Bourgmestre, BANDIN Denis

Ils ont des idées plein la tête, et nous avons hâte de travailler tous ensemble au service de notre belle commune... Rendez-vous dans le prochain bulletin communal pour la suite !

Pour plus d'informations sur le CCE, tu peux joindre notre coordinatrice, Catherine BASTIN au 0494 68 55 73.



## Changement de tarif pour les documents d'identité à partir de 2023

### DOCUMENTS D'IDENTITÉ

**Kids-ID** (pour les enfants belges de moins de 12 ans)

- Documents à fournir : photo d'identité récente et conforme aux normes O.A.C.I.
- Coût de la procédure : 7,30 €
- Délai d'obtention : 2-3 semaines

### eID

- Document à fournir : photo d'identité récente et conforme aux normes O.A.C.I.
- Coût de la procédure : 18,30 €
- Délai d'obtention : 2-3 semaines

### Carte de séjour pour étrangers

- Document à fournir : photo d'identité récente et conforme aux normes O.A.C.I.
- Coût de la procédure : 18,30 €

## CCCA : GOUTER DES AÎNÉS



Une soixantaine d'ainés avait répondu à l'invitation de la commune et du comité des aînés pour participer au goûter des aînés à la maison de village de Givry le 2 septembre dernier.

L'occasion était belle de mettre à l'honneur une nonagénaire de notre commune, à savoir Mme Marguerite (Maggy) Detaille de Longchamps.

Née à Wardin en 1932, elle épouse Gilbert Detaille en 1958. Le jeune couple s'installe à Longchamps et Maggy reprend le café familial en face de l'église.

Veuve très tôt, elle assume l'éducation de ses trois fils tout en gérant avec son sourire accueillant le café Detaille bien connu de la jeunesse de Longchamps.

Le comité des aînés a fleuri Marguerite et lui a offert quelques douceurs qu'elle a bien méritées.



## Accompagnement et initiation à l'informatique



### VOUS AVEZ BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL, UNE AIDE INFORMATIQUE?

Chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois, l'après-midi, dans un esprit convivial et bienveillant, notre animatrice vous accompagnera pour vous aider à améliorer vos connaissances informatiques en respectant votre rythme.

- Utilisation des emails ;
- Rédaction de courriers, CV, ... ;
- Formulaire, paiement en ligne ;
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, ...)

Il vous suffit de prendre rendez-vous par mail sur l'adresse [cindy.kaiser@bertogne.be](mailto:cindy.kaiser@bertogne.be) ou par téléphone au 0475/68 46 31.



# LES INFOS DE LA POLICE

## EN SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE - CONSEILS AUX PARENTS

### Si vous conduisez votre enfant EN VOITURE :

- Montrez l'exemple à vos enfants et mettez votre ceinture de sécurité.
- Les enfants de moins de 1,35 m doivent voyager dans un dispositif de retenue adapté (siège ou rehausseur).
- Les enfants peuvent voyager à l'avant de la voiture à condition d'être attachés comme la loi le prévoit.
- Lorsque vous déposez (ou reprenez) votre enfant ne vous arrêtez pas n'importe où : pas sur le trottoir, pas sur un accotement sans laisser un passage suffisant (1m50) pour les autres enfants, pas sur les passages pour piétons ni à moins de 5 mètres en deçà.
- Dans la mesure du possible, faites monter et descendre votre enfant du côté du trottoir.

### Si votre enfant se rend à l'école A PIED :

- Choisissez le chemin le plus sûr (même s'il n'est pas le plus court) : avec des trottoirs ou des accotements larges et en bon état.
- Pour traverser la rue, préférez les endroits qui offrent la plus grande sécurité (passage pour piétons, feux, agent de police, ...).
- Profitez du trajet pour lui apprendre les bons comportements, à savoir :
  - Repérer avec lui les endroits qui peuvent présenter un danger (parkings, allées,).
  - Apprendre à traverser une rue :
    - Regarder à gauche, puis à droite, et encore à gauche.
    - Si aucun véhicule n'arrive, traverser sans courir tout en continuant à bien regarder et écouter dans toutes les directions.

### Si votre enfant se rend à l'école A VELO :

- Le vélo de votre enfant doit être à sa taille et en bon état (sonnette, éclairage, freins, pression des pneus).
- Bien qu'il ne soit pas obligatoire, faites porter un casque à votre enfant.
- Ne laissez jamais votre enfant rouler dans l'obscurité si son éclairage ne fonctionne pas. Des éléments réfléchissants augmenteront sa



visibilité (brassards, chasubles, ...).

- Pensez à alléger son cartable. Veillez qu'aucun sac ne soit suspendu au guidon (Stabilité du vélo).
- S'il a moins de 10 ans, votre enfant peut toujours rouler sur les trottoirs, quel que soit le type de vélo qu'il utilise.

### Si votre enfant se rend à l'école EN BUS :

- Apprenez-lui à attendre son bus sur le trottoir ou sous un abribus.
- Apprenez-lui également à attendre que le bus soit reparti avant de traverser.

### QUELQUES DERNIERS PETITS CONSEILS :

- Restez toujours vigilant en voiture et réduisez votre vitesse aux abords d'une école : les réactions des enfants sont toujours imprévisibles.

### DUCOMBLE Virginie

Premier Inspecteur  
 Division Accueil Quartiers BERTOGNE  
 Zone de Police 5301 - Centre Ardenne  
 Rue Grande (Bertogne), 33/1  
 6687 BERTOGNE  
 GSM: 0498/93.43.37  
 Fax : 061/21.06.78



## LES INFOS DE L'ADL

### PEUT-ÊTRE CONNAISSEZ-VOUS LE MARCHÉ FERMIER DES TROIS COMMUNES ?... OU PAS

Le marché fermier est né en 2014 d'une initiative d'un groupe de citoyens soucieux d'une alimentation saine et locale pour tous. D'abord situé à Amberloup, il a déménagé à Tenneville en 2016 où il a fallu le temps qu'il se fasse une place dans les habitudes des consommateurs.

Début 2020, le succès était au rendez-vous ! Puis, est arrivée la pandémie de Covid avec toutes ses conséquences sur les organisations d'événements publics ! Le marché fermier a vaillamment survécu à cette crise mais, en chemin, il a malheureusement perdu bon nombre de ses habitués !

La dizaine de producteurs que vous pouvez y retrouver ont toujours souhaité continuer ce petit marché qui vous procure, tous les premiers vendredis du mois, des produits de base tels que des produits laitiers, de la viande, du pain, des légumes, etc. Cependant, sans vous, consommateurs, ce marché n'a plus raison d'être et ne sera plus rentable pour les producteurs. Alors si vous souhaitez voir perdurer le marché fermier, venez y faire quelques courses, rencontrer les producteurs et découvrir leurs produits confectionnés avec passion et savoir-faire !

Ça se passe tous les premiers vendredis du mois (sauf janvier, juillet, août) de 17h à 20h à la salle du Foyer à Tenneville (sous l'église).

**Prochain marché : 2/12.**

A chaque marché, une association ou groupement du coin tient le bar et en récolte les bénéfices. Et si c'était votre association/groupement lors d'un prochain marché ?

Envie d'amener vos idées pour l'organisation des marchés ? Nous serons heureux de vous accueillir !

Prenez contact avec l'ADL ([adl@bertogne.be](mailto:adl@bertogne.be))



### La semaine du commerce équitable 2022

Pendant une dizaine de jours, le commerce équitable a été mis à l'honneur. L'occasion de rappeler comment consommer autrement, de casser les préjugés sur les prix et de donner des pistes pour trouver des produits équitables autour de nous, comme au GACoeur de l'Ourthe ou au Marché Fermier des 3 communes.



### LE GACOEUR DE L'OURTHE

**Changer sa manière de consommer, c'est possible !**

Savez-vous qu'il existe sur notre territoire un groupement d'achats communs actif depuis presque 6 ans ?

Le GACoeur de l'Ourthe vous permet de commander des produits locaux, équitables et de qualité deux fois par mois (distribution des commandes à Roumont).

Pour rejoindre le GAC, la seule contrepartie est de donner un coup de main selon vos possibilités et disponibilités (vous pouvez bien entendu commander quelques fois pour tester avant de vous engager).

Toutes les infos sur [www.gacoeursdelourthe.be](http://www.gacoeursdelourthe.be).

**GAC**   
de l'Ourthe

## CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DU DIABÈTE EN PHARMACIE DU 10 OCTOBRE AU 3 DÉCEMBRE

En province du Luxembourg, 1 personne sur 2 est concernée et beaucoup l'ignorent !

Après de nombreuses expériences positives dans 68 pharmacies sur 31 communes (voir les résultats des campagnes précédentes), Chronilux vous propose désormais ce dépistage innovant dans une zone étendue au centre de la province.

### Pourquoi ce dépistage ?

Le diabète de type II est lié à un mode de vie de plus en plus sédentaire, à un stress croissant, à l'augmentation de l'obésité et au vieillissement de la population. Cette maladie peut être silencieuse pendant des années mais représente un risque important pour la santé. Non-dépistée à temps, elle peut avoir de graves conséquences financières, professionnelles,

familiales, physiques, sociales...

Une fois dépistée, cette maladie peut être traitée et les complications évitées.

La prévention peut sauver des vies !

### Comment ?

Le dépistage se déroule en 2 étapes. Vous répondez à un questionnaire évaluant le risque de maladie. Ensuite, si nécessaire, une goutte de sang sera prélevée au bout de votre doigt afin d'effectuer une mesure de l'hémoglobine glyquée. Selon le résultat, vous serez orienté vers votre médecin généraliste.

La Pharmacie Detry à Bertogne participe (061/21.38.65 – [pharmacie.detry@hotmail.com](mailto:pharmacie.detry@hotmail.com))

## Action Inventori'haie

Depuis quelques années, les plantations d'arbres et arbustes hors forêt vont bon train, boostées par le projet «Yes, we plant» de la ministre de l'environnement mais également par les nombreuses initiatives locales et citoyennes. En effet, plus les changements environnementaux (notamment liés aux changements climatiques) se font sentir, plus l'arbre et les services écosystémiques qu'il rend semblent importants. Malheureusement, face à cet engouement, l'approvisionnement en plants peine à suivre. Cela s'explique, entre autre, par le fait que la récolte des graines nécessaires pour faire pousser les plants est difficile, notamment parce que la ressource est très dispersée sur le territoire.



Face à cette difficulté, l'AWAF asbl, l'asbl centre de Michamps et le Comptoir Forestier lancent un projet qui ambitionne d'identifier un grand nombre de semenciers potentiels hors forêt (haies, arbres isolés...) d'espèces ligneuses indigènes : l'action « Inventori'haie ».

Cette action a pour but de permettre à tous les naturalistes expérimentés ou débutants, marcheurs, coureurs, amoureux de la nature ou de leur territoire de nous signaler les zones qu'ils considèrent intéressantes d'un point de vue de la production de graines. Cette signalisation se fait très facilement en ligne sur un site appelé « observations.be », accessible via la page internet du programme «Yes, we plant». Par le biais de ce site, toute personne désireuse d'apporter sa contribution à la sauvegarde de nos haies et de notre biodiversité pourra signaler géographiquement des zones d'intérêt et fournir quelques informations importantes (espèces présentes, signes de taille...) ainsi que des photos. Bien entendu, les zones signalées doivent respecter un certain nombre de critères (espèces indigènes, formations anciennes et peu taillées...). Ceux-ci sont détaillés dans un court document disponible sur le site.

A vous, promeneurs et amoureux de votre commune de nous signaler ses richesses naturelles afin de participer au reverdissement de notre territoire !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

### AWAF asbl

Géraud de Streel  
Rue de la Charmille 16 à 4577 Strée (Modave)  
+32 492 39 37 18  
<https://www.awaf.be/>

### Centre de Michamps asbl

Florentin Reginster  
Horritine 1 B-6600 Michamps (Bastogne)  
+32 484 81 33 59  
<https://centredemichamps.be/>

# LE MOT DE L'ÉCOPASSEUR

## Crise énergétique : les petits gestes pour réaliser des économies d'énergie, même en hiver

En hiver, il semble plus difficile de faire des économies d'énergie. C'est pourtant possible en partageant avec tous les habitants de la maison quelques gestes et réflexes simples !

### CÔTÉ CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

- Une fois par an, faites réaliser l'entretien de votre chaudière au mazout ou au bois/pellets par un technicien agréé (c'est d'ailleurs obligatoire). Si vous disposez d'une chaudière au gaz, elle devra être entretenue tous les deux ans.
- Ne dissimulez pas vos radiateurs derrière des meubles ou des objets encombrants et nettoyez-les régulièrement. Assurez-vous aussi que vos rideaux ne pendent pas devant vos radiateurs.
- Évitez de surchauffer car 1°C de trop augmente la facture de 7 à 8 %. Pour optimiser votre confort, réglez la température pièce par pièce : 19 ou 20°C pour le salon, 16 à 18° dans les chambres pour la nuit et 22°C dans la salle de bain uniquement quand elle est occupée.
- Dans tous les cas, portez un vêtement chaud à l'intérieur plutôt que d'augmenter la température inutilement dans tout l'habitat !
- Quand vous cuisinez, n'hésitez pas à diminuer la température de 1°C ; vos fours et plaques de cuisson compensent.
- En votre absence, baissez la température de 3 ou 4°C si vous vous absentez moins de deux jours et réglez votre chaudière « hors gel » si vous vous absentez plus de deux jours.
- Si vous avez un boiler électrique, coupez l'alimentation quand vous vous absentez pour plus de 24 heures afin de limiter les pertes d'énergie dues au maintien de la température. Placez une minuterie sur le boiler afin de réduire son temps de chauffe au minimum nécessaire.
- Une douche de 5 minutes consomme de 30 à 40 litres d'eau (et jusqu'à 60 à 75 litres si le pommeau n'est pas économique) contre 100 à 130 pour un bain. Vous pouvez donc prendre trois douches pour un bain !
- Isolez les tuyauteries de chauffage qui traversent les zones non chauffées de votre logement (caves, vides ventilés, etc.). Ces conduits non isolés diffusent de la chaleur là où c'est totalement inutile. Il suffit de placer autour de ces tuyaux un isolant en vente dans tous les magasins de bricolage.
- Profitez des ouvertures côté soleil pour chauffer naturellement votre logement en ouvrant les tentures dès le matin.
- Aérez pendant 5 minutes fenêtre grande ouverte plutôt que d'entretenir un entrefilet d'air plus longtemps.
- Évitez les courants d'air en fermant tout ce qui peut l'être : les portes des pièces les moins chauffées, votre cage d'escalier, la trappe de votre cheminée après chaque utilisation...

### CÔTÉ ÉLECTRICITÉ

- Attendez que le lave-vaisselle soit complètement chargé pour le faire tourner. Mais ne le surchargez pas et ne superposez pas de pièces qui risqueraient alors d'être mal lavées et d'exiger un second passage.
- Il n'est pas toujours nécessaire de laver à très haute température ! Grâce aux produits de nettoyage actuels, 40°C environ suffisent dans la plupart des cas.
- Lorsque c'est possible, optez pour le programme «E», dit économique, qui limite la quantité d'eau et fonctionne à une température raisonnable.
- Deux bonnes résolutions à prendre : laver le linge à des températures moins élevées et, dès que le temps le permet, faites sécher votre linge bien essoré à l'extérieur ! 80-95% de la consommation d'énergie d'un lave-linge est utilisée pour chauffer l'eau !
- Certaines lessives sont efficaces à basse température. En lavant le linge normalement sale à 20°C au lieu de 40°C, vous réalisez une sérieuse économie d'énergie !
- Il faut dégivrer régulièrement le surgélateur : 5 mm de givre = 30% de consommation d'électricité en plus et 1 cm de givre réduit le rendement de l'appareil de 75%.
- Il est tout à fait inutile de laisser les chargeurs (GSM, brosse à dents) connectés sur le réseau en permanence. Ils consomment de l'énergie inutilement. Débranchez-les une fois les appareils chargés.
- Téléviseurs, décodeurs, chaînes hi-fi et même certains fours à micro-ondes branchés en mode « veille » (ou « standby ») consomment de l'énergie. Quand ils ne sont pas utilisés, éteignez-les complètement en actionnant le bouton d'allumage (« on/off ») situé sur l'appareil lui-même.
- Certains appareils comme les ordinateurs consomment même lorsqu'ils sont simplement branchés sur le secteur. Pour ceux-là, il vaut mieux débrancher la prise ou placer une prise munie d'un interrupteur pour couper totalement l'alimentation.
- L'éclairage représente 8% de la consommation électrique des ménages. Éteignez la lumière chaque fois que vous quittez une pièce et dans celles qui restent inoccupées. Pour la lecture ou les travaux de précision, préférez un éclairage local : rien ne sert d'éclairer toute une pièce alors que la lumière n'y est nécessaire qu'à un endroit précis.



## 1982 - BERTOGNE - 2022

### CLUB DE GYMNASTIQUE POUR ADULTES

Le club vient de fêter ses 40 ans, fier d'avoir aidé tous ses membres à garder la forme. Raymond Préser avait invité les fondateurs, les membres et quelques figures marquantes du club pour se remémorer ces belles années lors d'un barbecue.

Le staff actuel désirant faire une pause pour raisons de santé, pour nouveaux horaires incompatibles, pour surcharge familiale, la rentrée de septembre est donc compromise.

Malgré sa fréquentation de 40 années de gymnastique, Raymond doit se rendre à l'évidence :

« On n'radjonni nin ! »

Une étude est en route pour ouvrir à l'avenir un nouveau cours pour celles et ceux qui sont jeunes depuis plus longtemps...

## Apéritif à Saint-Gossé - Rassemblement inter paroissiale du dimanche 28 août

Ils étaient présents - prêtres, choristes, fabriciens et paroissiens - sur le site de Saint-Gosset.

Nous avons assisté à un office bien orchestré par les différentes chorales.

Les membres de la fabrique de Compogne avaient pris en main l'organisation matérielle (tables, bancs, chaises, frigo, amplis, etc.). Ils nous ont permis de clôturer ces bons moments par un apéro.

Merci d'avoir rendu cet endroit accueillant.



## In Memoriam abbé Collet, ancien Curé de Longchamps



Abbé Collet (à droite sur la photo) ©ÉdA

Monsieur l'abbé Collet, ancien curé de Longchamps, s'est éteint paisiblement au Home Jamotte à La-Roche le mercredi 31 août. Il allait avoir 90 ans.

L'abbé Collet est né à Fizenne le 13 décembre 1932 et a été ordonné prêtre en 1956.

Il a été nommé vicaire à Saint-Hubert où il s'est distingué par la construction du local du Patro.

Il arrive à Longchamps en 1970 et il prend en charge les paroisses de Longchamps et de Champs.

Plus tard, il prendra aussi en charge la paroisse de Compogne tout en célébrant occasionnellement à Rechrival et à Mandesaint-Etienne.

Toujours actif, toujours mû par son envie de bouger, il reconstruit le local saint Lambert devenu trop vétuste. En 1987, l'église de Longchamps est rénovée en profondeur : pose d'un faux-plafond, peinture et un style résolument plus contemporain.

Il aura à cœur par la suite de garnir cette église d'œuvre d'art : le saint François d'Assise de Michel Smolders, sculpteur sur pierre, les poteries d'Antonio Lampecco, les céramiques de Max Van der Linden, la Vierge à l'enfant d'André Mathot, sculpteur sur bois et le chemin de Croix, œuvre de Willy Dory. Il a aussi eu à cœur d'embellir l'église de Champs en y installant la Vierge à l'enfant, œuvre du sculpteur Michel Smolders.

## Ça bouge toujours au S.I. de Bertogne... cette fois à vélo



Une balade guidée à vélo pour découvrir le réseau Points Nœuds

Ce dimanche, plusieurs amateurs de vélo se sont rassemblés au Bois de Fays à l'occasion d'une balade guidée organisée par le Syndicat d'Initiative de Bertogne et de la Maison du Tourisme du Pays de Bastogne. L'itinéraire proposé a été réalisé grâce au réseau Points Nœuds, récemment installé dans la région par le Parc Naturel des Deux Ourthes. L'occasion, pour les participants, de découvrir ce système de balisage déjà très populaire en Flandre et aux Pays-Bas...

Le départ fut donné vers 9 heures avec un groupe de 25 candidats plus les accompagnateurs et ce du plus petit, dans la voiturette derrière son papa, et deux séniors de 86 et 88 ans, comme quoi le vélo se prête à tous les âges !

Dans le cadre de cet événement, c'est une boucle de 36 kilomètres qui fut réalisée, partant de l'aire du bois de Fays à Bertogne en direction de Wigny, passant via Roumont par Sainte Ode (Wachirock) pour revenir vers Flamierge par Laval et finalement revenir à Fays où de bons sandwiches attendaient les cyclistes avec une boisson rafraîchissante. Malgré quelques belles montées le parcours fut agréable et roulant.

L'ambiance était donc très conviviale ce dimanche midi sur l'aire de détente du Bois de Fays.

L'événement a rencontré un joli succès... Certains participants nous ont d'ailleurs confié être partants pour une seconde édition !

Les cartes vélo points-nœuds sont en vente à la Maison de Tourisme de Bastogne, au pavillon de Bertogne durant les heures d'ouverture ainsi qu'au Smatch.

## LE 21 JUILLET, ÇA BOUGE AVEC LE S.I. À BERTOGNE

Dès dix heures, le départ du traditionnel rallye touristique automobile était donné. Le thème de cette année : Mai 40 & décembre 44, sur les traces de deux batailles des Ardennes.

Une septantaine de participants était présente avec de nombreuses voitures de prestige : Ferrari, Ford mustang, une écurie de Triumph, et bien sûr les Fiat 500...

Un très beau parcours, de l'avis unanime des participants !

La journée s'est prolongée avec le traditionnel marché du terroir et sa vingtaine d'exposants et artisans.

La soirée animée musicalement par Michel Meyer fut interrompue vers 22 heures par la féerie des fontaines dansantes, un spectacle son et



lumières, jets d'eau et effets laser, apprécié de tous.

La soirée continua avec la musique et quelques pas de danse.

Un 21 juillet en fête sous un soleil radieux !

Un grand merci à tous les bénévoles et en particulier aux Zymoristix pour leur aide précieuse.

Rendez-vous en 2023 !

## Caisse à savon

Au centre du village

## Dimanche

## 02 juillet 2023

10 €/  
Pilote



**Préparez vos bolides et surtout vos freins !**

**La 2<sup>ème</sup> édition de la caisse à savon des piétris débarque !!**

**Inscriptions auprès d'Emeline Bleret au 0472/88.93.10**



Éditeur responsable  
Bao Chevrolle.36  
0471/20.70.18

# QUINZAIN PATRIOTIQUE

## DISCOURS DE L'ÉCHEVIN DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

### LE RELAIS SACRÉ À GIVROULLE



En Belgique, le Relais Sacré débute en 1928 et serait une cérémonie d'hommage à la mémoire des soldats morts pour la Patrie quel que soit le champ de bataille où ils trouvèrent la mort.

L'idée vient de France. En 1927, un flambeau ardent quittait la citadelle de Verdun en passant de mains d'Anciens Combattants en mains d'Anciens Combattants pour rejoindre

la tombe du Poilu Inconnu, sous l'Arc de Triomphe.

En Belgique, le premier Relais Sacré a été organisé suite à l'acte incivique commis sur la tombe du soldat inconnu à Bruxelles, par un étudiant hollandais, en juillet 1929. Les autorités Hollandaises organisent au nom de toute la nation un pèlerinage expiatoire - un groupement d'invalides et d'aveugles de guerre déposeront sur la dalle outragée une gerbe de fleurs et une palme de fer forgé- le 9 août 1929.

Afin de perpétuer cet hommage, le projet initial de la cérémonie a été pensé par Gaston Van de Wiele. Des flambeaux, portés par les Anciens Combattants pendant des jours et des nuits, à travers les villes et les villages, s'achemineraient par une marche convergente - transmis d'une section à l'autre - jusqu'à Bruxelles, pour aller, à la nuit tombante, le 11 novembre, brûler leur dernière flamme, puis s'éteindre

devant la Dalle Sacrée.

La signification de cette cérémonie, qui est sans doute la plus émouvante de toutes les cérémonies d'après-guerre, est profonde. Cette nouvelle tradition devient un véritable symbole de patriotisme qui permet à tous les villages et toutes les villes de Belgique de « s'associer avec recueillement à cette manifestation patriotique ».

Aujourd'hui, nous ne pouvons malheureusement plus compter sur les anciens combattants pour accomplir ce pèlerinage sacré. Nous sommes donc ici rassemblés afin que cette flamme du souvenir reste vivace et témoigne de notre profond respect envers tous ceux qui ont donné leur vie pour nos libertés.

Victimes connues et inconnues, au nom des autorités communales de Bertogne et de tous ici présents, veuillez recevoir l'expression de notre profonde gratitude.

## Commémoration de l'Armistice – 11 novembre 2022

Mesdames et Messieurs les responsables d'associations d'anciens combattants,

Mesdames et Messieurs les élu.e.s Communaux,

Chers concitoyens,

Alors que la signification du 11 novembre devient plus floue chaque année, qu'avec l'inéluctable disparition des derniers témoins directs, ces événements sont relégués au passé ; notre présence aujourd'hui garde tout son sens 104 ans plus tard.

Le 11 novembre 1918 marque la fin de la première guerre mondiale, la « Grande Guerre ». Celle-ci est restée dans la mémoire collective, comme le plus grand carnage, la plus lourde hécatombe militaire connue du monde moderne. Une véritable tragédie.

Ce conflit qui dura plus de quatre longues années éclate dans une Europe prospère et insouciante, auréolée par ses conquêtes coloniales et à l'apogée de son développement industrielle. L'essor du monde sidérurgique permet aux puissances militaires de développer un arsenal sans précédent et des corps d'armées gigantesques. Le tout dans une montée en puissance des nationalismes que les gouvernements alimenteront sur fond d'instabilité politique.

Alors que la stabilité mondiale repose sur l'équilibre des Empires et la diplomatie des chancelleries, l'attentat de Sarajevo du 28 juin 1914, perpétré contre l'Archiduc François

Ferdinand, héritier de l'Empire Austro Hongrois, donnera le signal du début du conflit. Amenant des milliers d'hommes à périr sous le feu de la mitraille, à suffoquer au fond de tranchées boueuses ou à rentrer des combats « la gueule cassée ».

Cette boucherie sans nom prendra fin le 11 novembre 1918 avec la capitulation de l'empire allemand. Nous devrions donc aujourd'hui nous réjouir de cette issue heureuse qui devait apporter une paix durable.

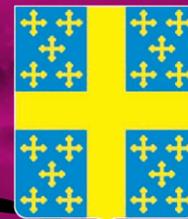
Malheureusement le contexte géopolitique actuel présente bien des similitudes avec celui du début du siècle précédent. Les grandes puissances mondiales continuent à se toiser et se défier. Argumentant de la sécurité nationale pour exacerber la peur de son voisin et justifier son anéantissement.

Même si les armes et les moyens ne sont plus les mêmes, les conséquences sont identiques avec pertes humaines, souffrances et ruines.

Personne aujourd'hui ne peut prédire la suite de l'agression russe en Ukraine. L'Europe est de nouveau secouée par ce conflit qui fait renaitre les craintes d'un embrasement général ou d'un accident nucléaire.

Alors quelles que soient nos convictions, nos croyances, unissons nos pensées, nos prières pour que ce 11 novembre soit plus que jamais un jour de paix et d'espoir en l'avenir, un jour de recueillement et de gratitude envers nos héros du passé.

# ENFANCE & JEUNESSE



## Fin de l'année scolaire 2021-2022



A l'école de Givry, le 26 juin dernier, s'est tenue la fête de l'école, sur le thème du Far West. Dans une chouette ambiance et après un spectacle donné par chaque classe, tous se sont retrouvés autour d'un verre et de petites restaurations. Une belle occasion de clôturer tout doucement l'année dans la bonne humeur et de profiter ensemble de bons moments.



## RENTÉE DES CLASSES 2022-2023

### UNE RENTÉE SCOLAIRE DU TONNERRE À COMPOIGNE

Ça y est ! Nous sommes rentrés !  
Quelle journée bien remplie !

Après avoir découvert les nouvelles têtes et retrouvé les autres, nous avons trouvé le thème d'année grâce à des jeux qui nous donnaient droit à des indices.

Cette année, le thème sera :

### LES SENS DANS TOUS LES SENS !

Bref, un tas d'activités en perspective.



Pour suivre nos aventures, retrouvez-nous sur notre site en scannant le QR Code.



## ESCAPADE À VTT

Ces 27 et 28 juin derniers, les enfants de 6<sup>ème</sup> primaire ont participé à leur traditionnelle journée VTT avec M. Leboutte et Mme Anne- Catherine.

Les élèves ont parcouru plus de 60 km en vélo sur ces 2 journées et ont pu faire du kayak à La Roche.

Ils ont logé tous ensemble à Beausaint pour consolider les liens qui les unissent.

Des moments inoubliables pour tous avant de partir vers de nouvelles aventures en secondaire.

Un réel plaisir !



## Petit-déjeuner traditionnel à l'école de Givry

Offert et organisé par le comité scolaire, ce petit-déjeuner de rentrée propose des produits sains et locaux. Il est également et surtout l'occasion de passer un chouette moment, une petite transition en douceur pour bien débuter cette nouvelle année scolaire.

Bonne rentrée à tous !



## Faisons connaissance à l'école de Givry

Pour la deuxième année, le comité scolaire a invité enfants, parents et enseignants à marcher tous ensemble afin de faire connaissance. La joyeuse petite troupe a parcouru 5 km au départ de l'école sous un beau soleil d'octobre ! A l'arrivée, un bon bol de soupe attendait les marcheurs afin de partager un moment de convivialité.



## UNE INCROYABLE AVENTURE EN FORÊT



Le lundi 10 octobre, les P3, P4, P5 et P6 de l'école de Compogne sont allés se balader avec un garde forestier dans les bois de Compogne.

Les enfants sont partis avec Yves Lambrecht, le garde forestier du coin, en début d'après-midi. Il leur a expliqué son métier. Il est le « policier » de la nature et il veille également à la bonne santé de la faune et de la flore.

Le groupe a d'abord atteint le point culminant de Compogne, les Cointes, à 465 m d'altitude. De là, ils ont pu voir le gros hêtre de la chapelle de Saint Gôssé.

Ensuite, près d'une plantation de résineux, ils ont découvert la différence entre un douglas et un épicéa avec la vue, l'odorat et le toucher. Savez-vous qu'actuellement, à cause de maladies, les douglas grandissent moins vite que les épicéas alors que normalement, c'est l'inverse ?



Puis, un peu plus loin, le garde leur a parlé de la chasse. Elle sert à diminuer le nombre de certains animaux car ils sont trop nombreux (cerf, sanglier, biche, chevreuils). Ces animaux n'ont plus de prédateurs naturels comme le loup, l'ours et le lynx qui ont été éliminés. Aujourd'hui, le loup revient petit à petit. Il ne faut pas en avoir peur car il craint les humains et s'enfuit quand il les croise.

Après, les élèves ont participé à deux petits jeux. Il a fallu reconnaître un arbre les yeux bandés et orienter les bruits de la forêt qu'ils entendaient. Cela aide à apprivoiser les bruits de la nature.

Pour finir, ils sont rentrés en classe et ont remercié le garde forestier pour toutes ses explications.

Les enfants ont bien aimé et ont appris beaucoup de choses. Comme ils ont été sages, Yves Lambrecht leur a promis de revenir.

# « PLACE AUX ENFANTS » POUR LA 23ÈME ÉDITION

131 enfants de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire ont participé à un avant-midi de découverte. De nombreux ateliers étaient proposés afin de découvrir le monde des adultes. Des activités? Il y en avait pour tous les goûts. C'était l'occasion pour tous de visiter, d'échanger, d'essayer, de construire,

de toucher, de s'exprimer. C'était très agréable de partager l'enthousiasme des acteurs lors de leur retour. Merci à tous ceux qui ont assuré le transport, aux photographes ainsi qu'à toutes les familles qui accueillaient nos écoliers!



A LA BANQUE



ACCUEIL PLACE AUX ENFANTS



CHEZ LA COIFFEUSE



LA DANSE COUNTRY



AVEC UN GUIDE NATURE



CHEZ LE GARAGISTE



JOUER AVEC LES FORMES ET LES COULEURS



CHEZ LA POLICE



CHEZ LE MENUISIER



DÉCOUVERTE DU SCRAPBOOKING



AVEC LES POMPIERS



EN VÉLO



CUISINE VIETNAMIENNE CHEZ MUOI



À LA PÊCHE, CHEZ JEAN-LOUIS



AU SMATCH



CUISINE CHEZ JEANINE



À LA PHARMACIE



CRÉONS AVEC LA LAINE CHEZ GISÈLE

## PERMANENCE

**Jean-Marc Franco** - Bourgmestre  
Samedi de 9h à 10h et  
sur rendez-vous : 0474 86 01 51  
bourgmestre@bertogne.be

**Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS** -  
1<sup>er</sup> Echevine  
Sur rendez-vous  
0479 96 01 29  
gretel.schrijvers@bertogne.be

**Eric DEMEUSE** - 2<sup>ème</sup> Echevin  
Sur rendez-vous  
0498 75 84 28  
eric.demeuse@bertogne.be

**Christine Glaise** - 3<sup>ème</sup> Echevine  
Sur rendez-vous  
0478 94 29 50

**Michel PONCIN** -  
Président du CPAS  
Mercredi de 9h à 12h  
0494 37 65 68  
president.cpas@bertogne.be

### L'ADMINISTRATION COMMUNALE EST OUVERTE:

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent  
se présenter pendant les heures  
d'ouverture des bureaux,  
un service de rendez-vous existe :

**061 21 61 09**